

15 avril 2026

Section française du Lyon-Turin (SFLT)

Réunion d'information et
d'échange avec les exploitants
du monde agricole

Partenaires financiers



Sous préfecture de Saint-Jean-de-Maurienne

Mme Magali SPANIOL

SNCF Réseau

Matthieu COCHARD

Directeur des Projets (SFLT et CFALN)

Eric LACHAISE

Responsable de la Section Française du Lyon-Turin (SFLT)

Assistant Communication / Concertation : Rouge Vif

Éric ANDRE

Assistant foncier : Géofit

Samuel HUCHE

Justine DUTILLEUL

Albéric VINCENT

Intervenants

Mme Magali SPANIOL

Sous préfète de l'arrondissement de
Saint-Jean-de-Maurienne

Mot d'introduction

Déroulé de la séance

1. Les objectifs de la réunion
2. Le projet de section française du Lyon-Turin
3. Etudes, planning et tracé
4. Les besoins fonciers
5. Les acquisitions de données
6. Travailler avec le monde agricole
7. Concerner avec le monde agricole
8. Temps d'échange

1. Les objectifs de la réunion

Objectifs de notre réunion du jour



Présenter

- **Le projet** : tracé et ses implications sur les territoires, ses objectifs
- **Le processus d'études** : passées et en cours
- **Le calendrier prévisionnel** du projet



Partager

- Le **processus à court terme** permettant de réaliser les **sondages géotechniques** sur les parcelles agricoles dans les meilleures conditions.
- Les **méthodes de travail** pour définir ensemble les mesures pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet et le cas échéant établir les mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire

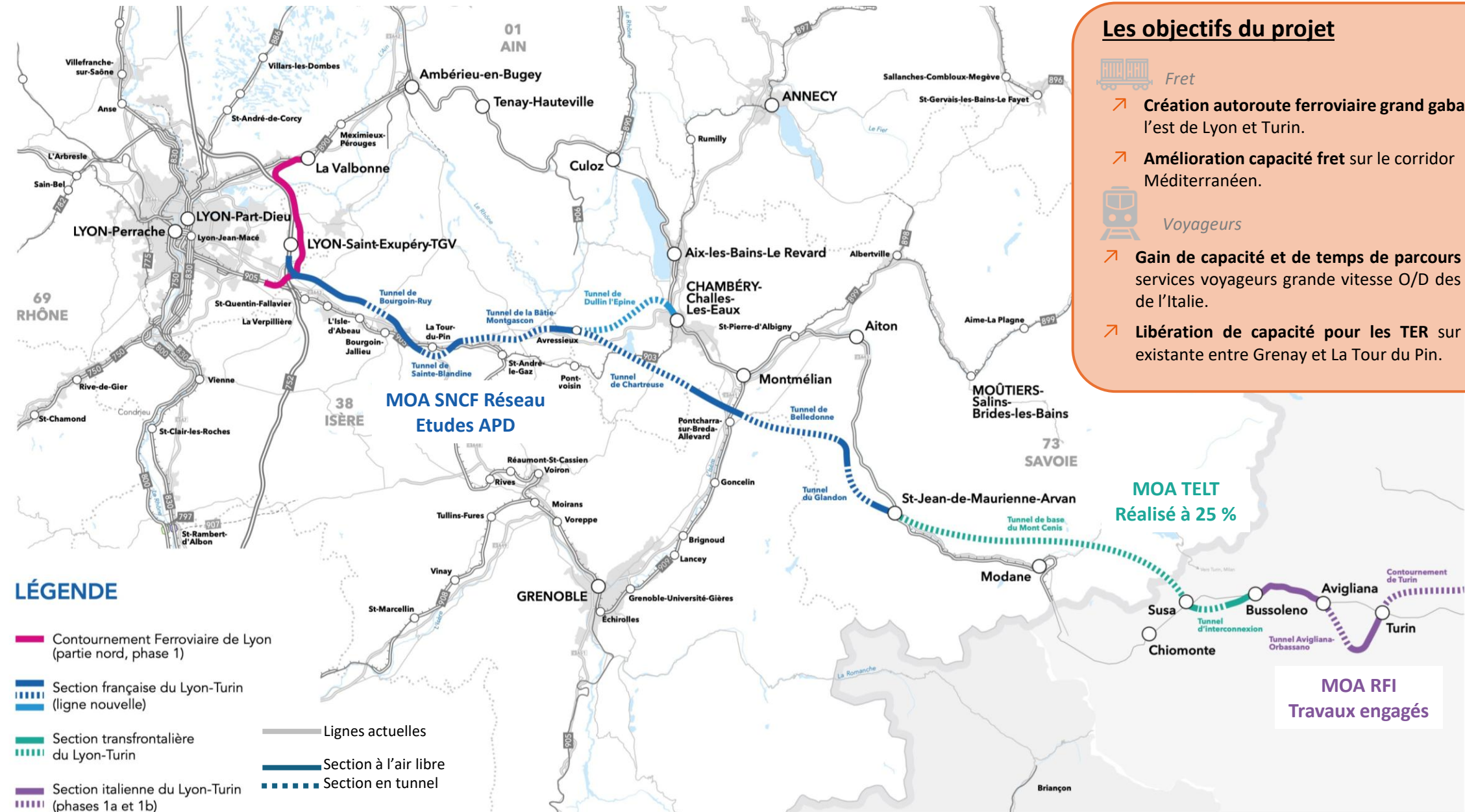


Et Échanger

Avec les équipes de SNCF Réseau sur **le projet, ses impacts, son processus de concertation...**

2. Le projet de Section française du Lyon-Turin

Le Projet Lyon-Turin complet



Les objectifs du projet



Fret

- Création autoroute ferroviaire grand gabarit entre l'est de Lyon et Turin.
- Amélioration capacité fret sur le corridor Méditerranéen.



Voyageurs

- Gain de capacité et de temps de parcours pour les services voyageurs grande vitesse O/D des Alpes et de l'Italie.
- Libération de capacité pour les TER sur la ligne existante entre Grenay et La Tour du Pin.

3. Etudes, planning et tracé



Les études passées

Objectif : Quel projet faire ?

2008-2010 : Phase d'Avant Projet Sommaire

- Les fonctionnalités ferroviaires sont définies ;
- Le tracé est défini ;

2011-2013 : Enquête Publique

- DUP (déclaration d'utilité publique) prise en 2013

2014-2018 : Commission interdépartementale sur le foncier agricole

- Travail sur les sites de dépôts définitifs pour limiter leurs impacts
- Méthodologie pour réduire les impacts du projet en particulier sur le foncier agricole



Les études en cours

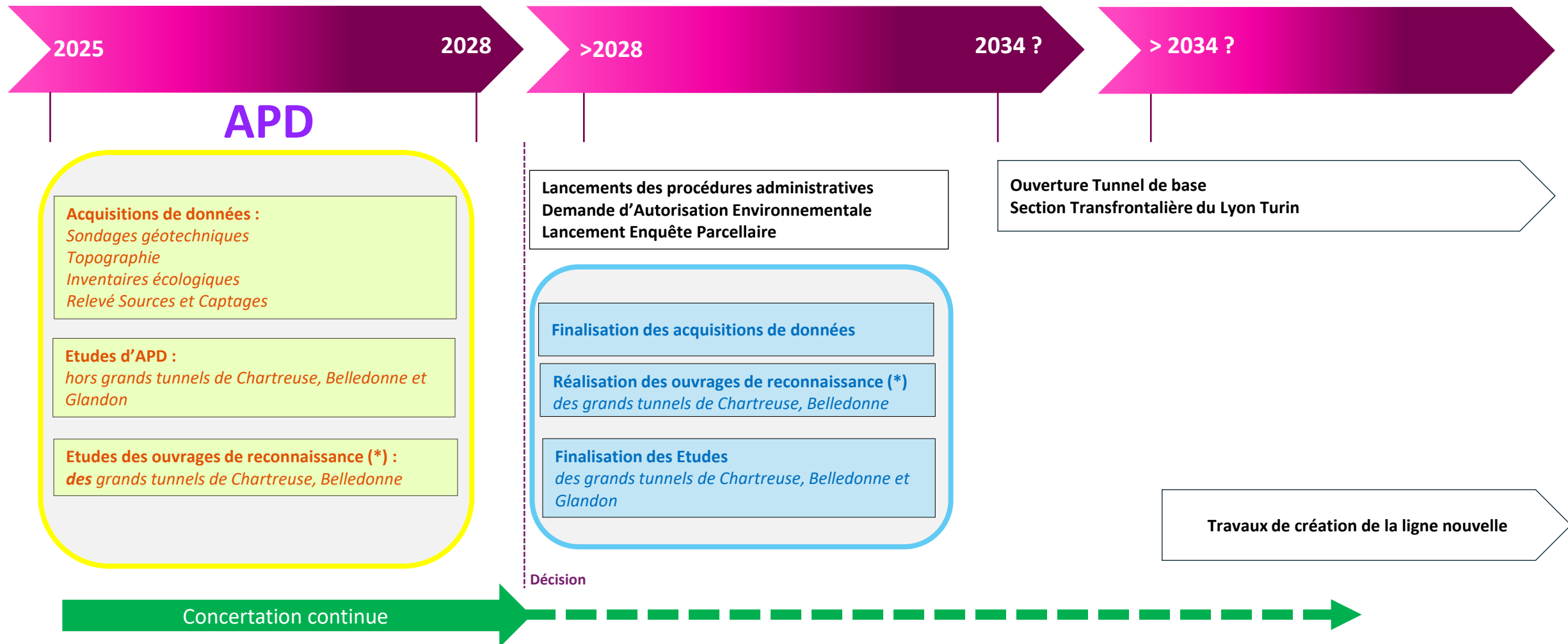
**Objectif : Comment faire le projet ?
En concertation**

2025 – 2028 : APD (Avant Projet Détaillé)

- Actualiser et compléter les données d'entrées
- Définir les caractéristiques techniques du projet et les modalités de sa réalisation ;
- Définir les conditions d'insertion du projet (rétablissements routiers, mesures compensatoires, insertion paysagère...) ;
- Actualiser les impacts du projet et définir les solutions pour les éviter, les réduire voir les compenser.
- Préparer les procédures administratives et environnementales.

Une volonté de SNCF Réseau de concevoir un projet en accord avec les territoires

Le planning études et projet

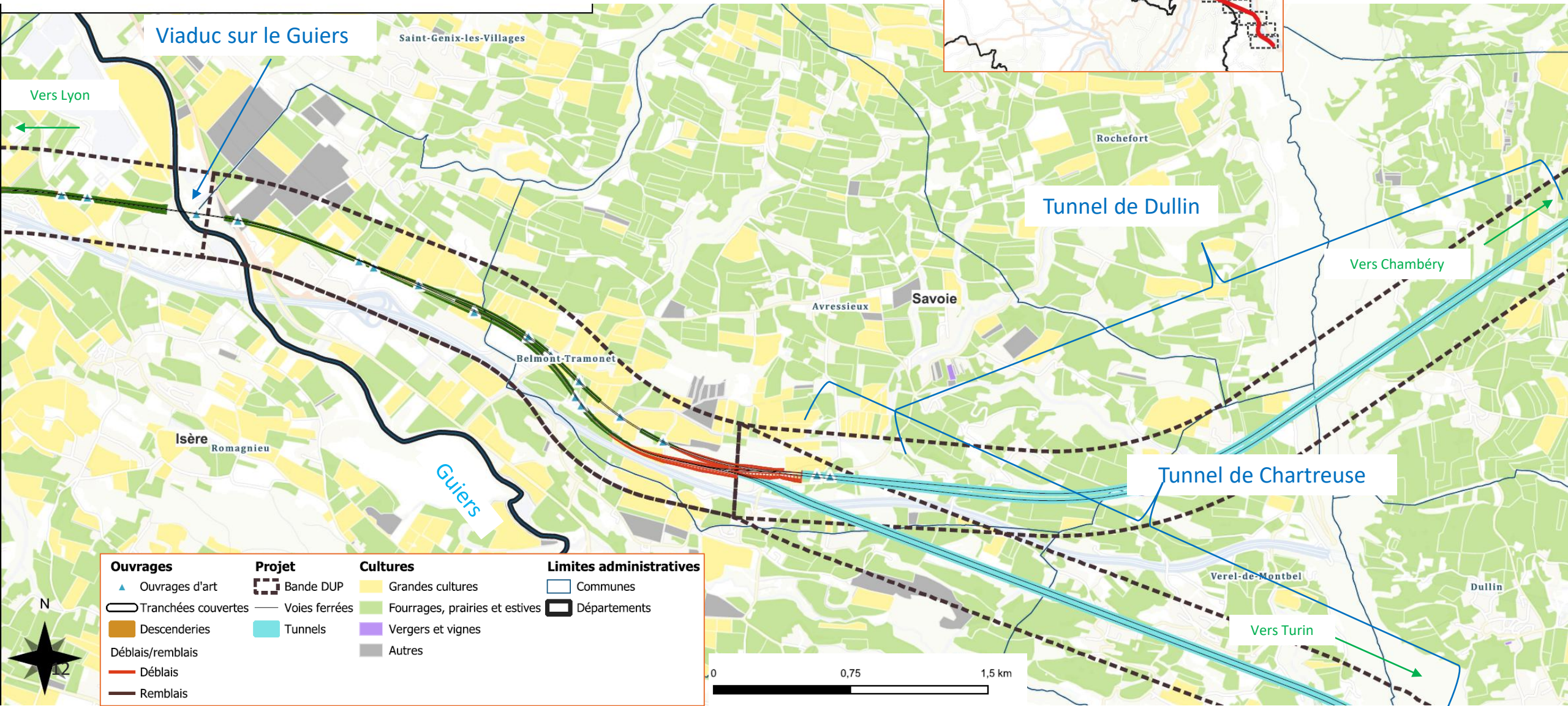


Pour la section française, le scénario « Grand gabarit » acté par décision ministérielle en décembre 2024 marque le début de la phase APD.

(*) les ouvrages de reconnaissance des grands tunnels (descenderies, galeries...) permettent d'affiner la connaissance géotechnique des terrains traversés et sont ultérieurement utilisés comme points d'accès intermédiaires aux tunnels

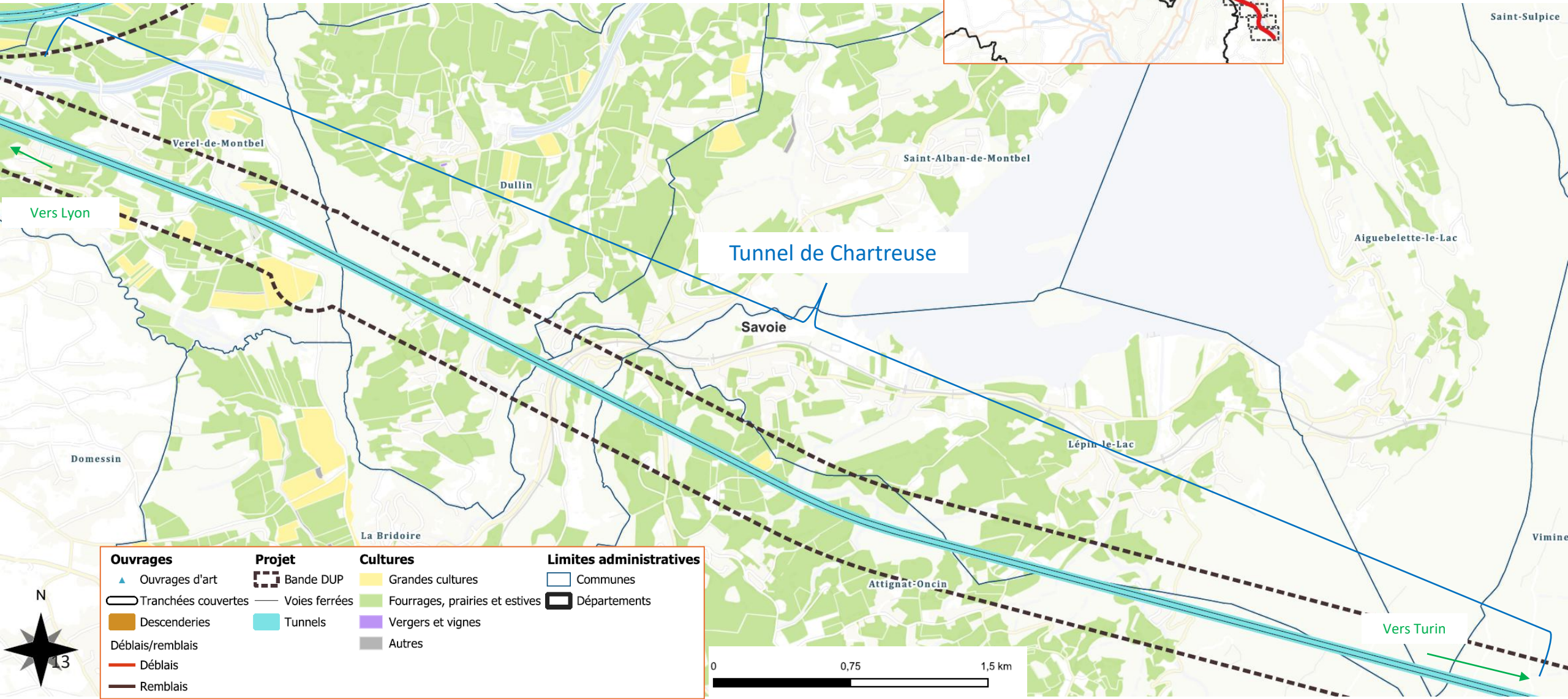
Le tracé en Savoie vu des parcelles agricoles

A l'air libre : St Génix le Village / Belmont Tramonet / Avressieux
En tunnel : Verel de Montbel / Dullin



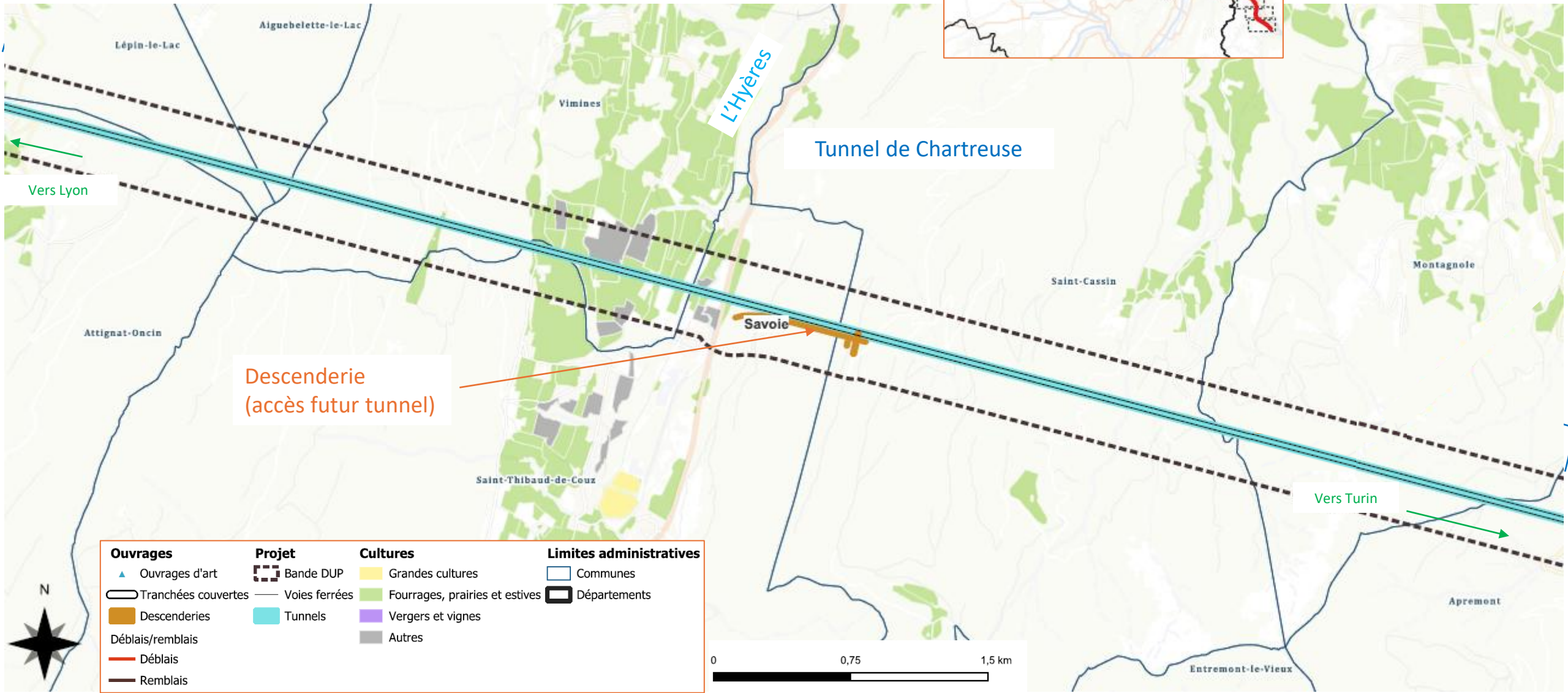
Le tracé en Savoie vu des parcelles agricoles

En tunnel : Verel de Montbel / Dullin / La Bridoire (38) / Attignat Oncin / Lépin le Lac /
Aigueblettes le Lac / Vimines



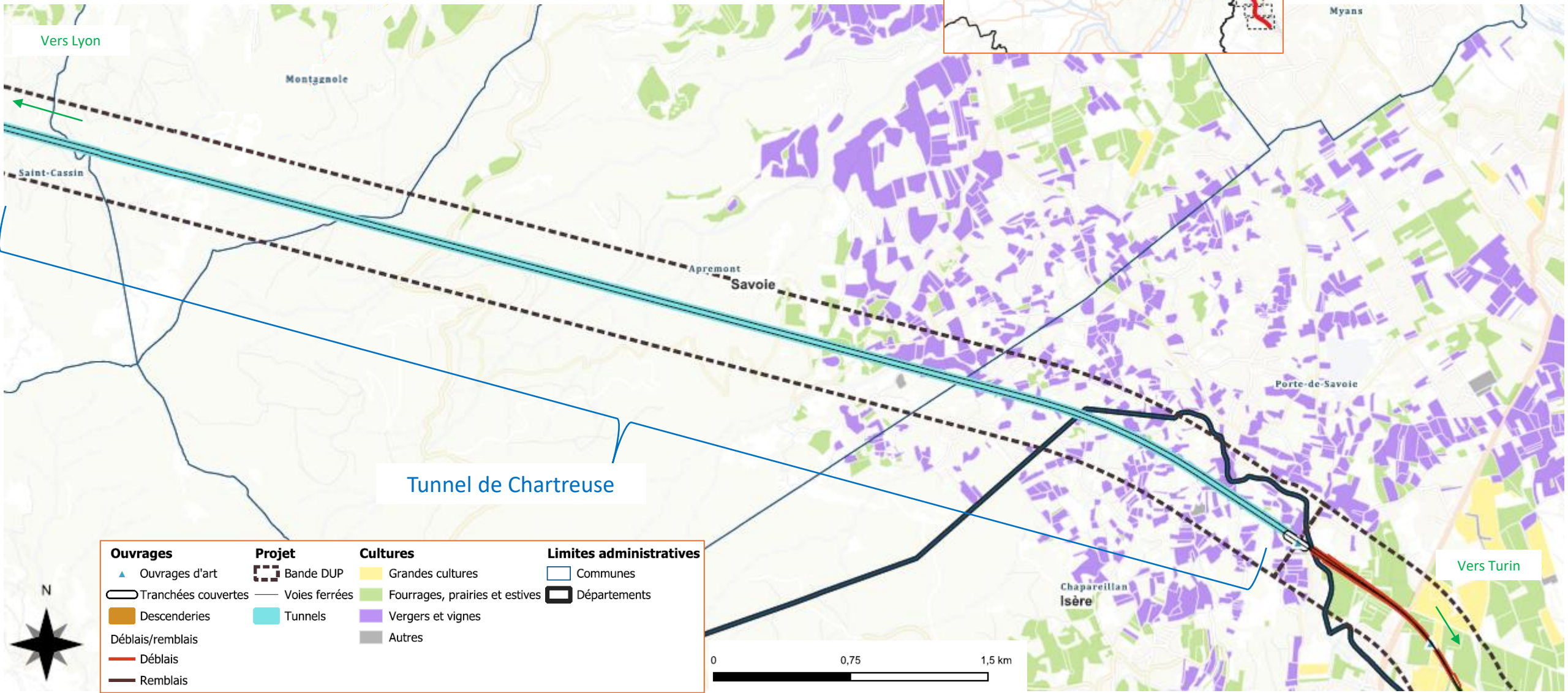
Le tracé en Savoie vu des parcelles agricoles

En tunnel : Attignat Oncin / Lépin le Lac / Aigueblettes le Lac / Vimines /
St Thibaud de Couz / Saint Cassin / Montagnole / Apremont



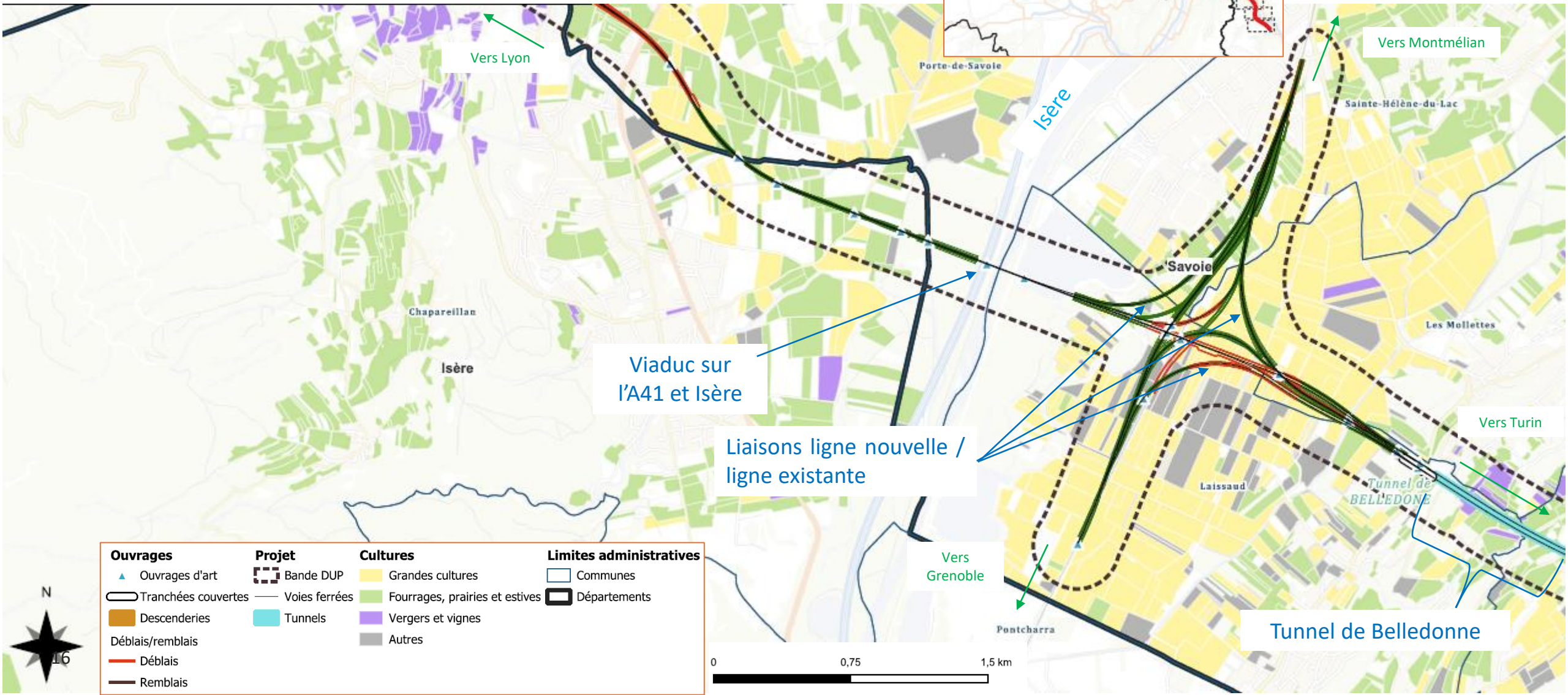
Le tracé en Savoie vu des parcelles agricoles

En tunnel : St Cassin / Montagnole / Apremont / Porte de Savoie / Chapareillan
A l'air libre : Chapareillan / Porte de Savoie



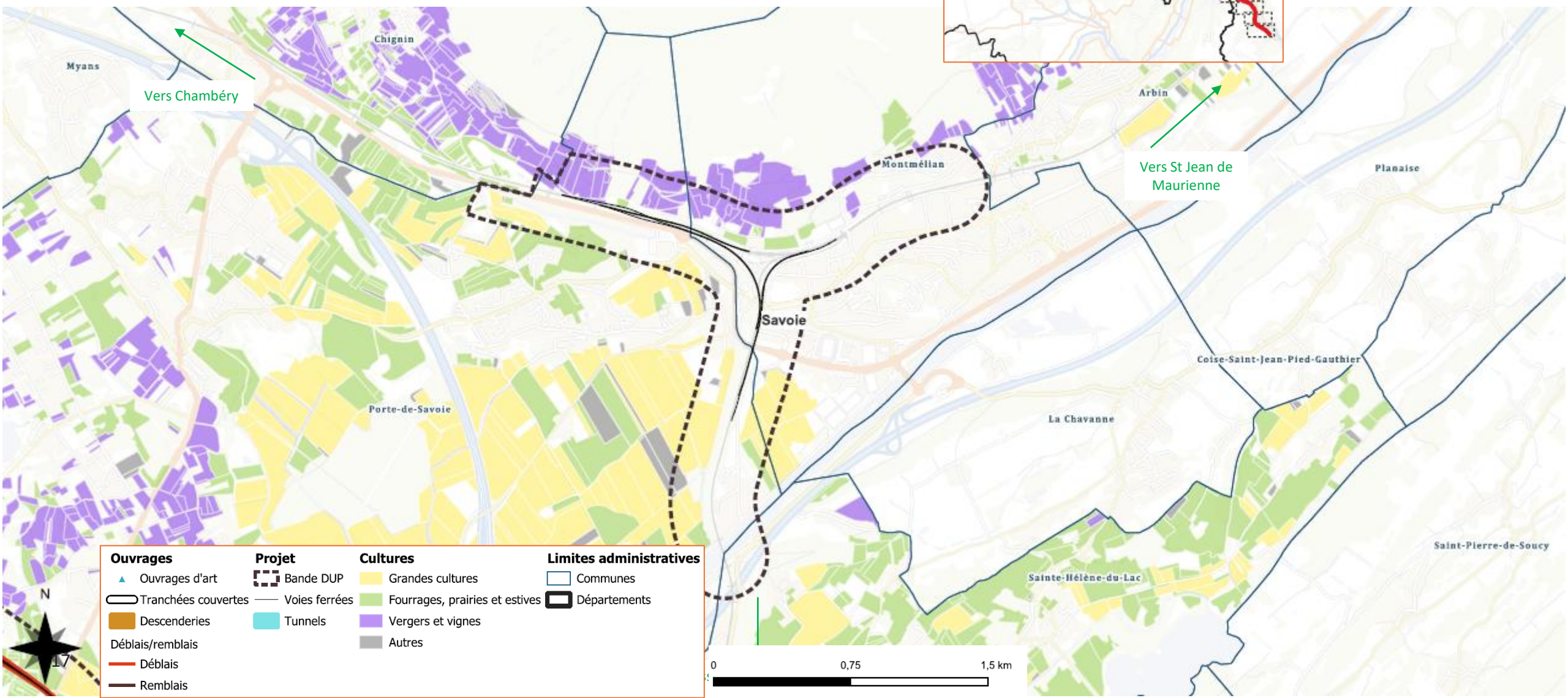
Le tracé en Savoie vu des parcelles agricoles

A l'air libre : Chapareillan / Porte de Savoie
En tunnel :



Le tracé en Savoie vu des parcelles agricoles

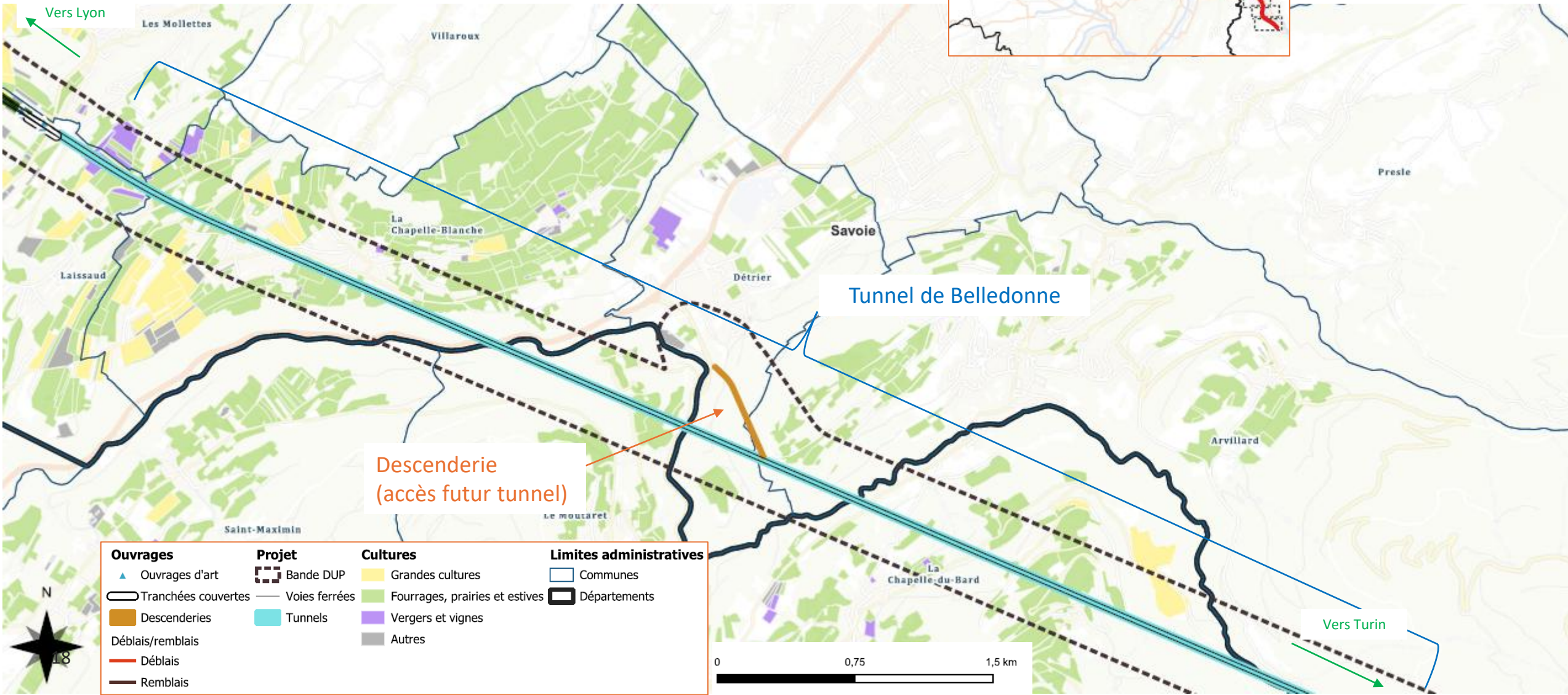
A l'air libre : Porte de Savoie / Montmélian / La Chavanne



Le tracé en Savoie vu des parcelles agricoles

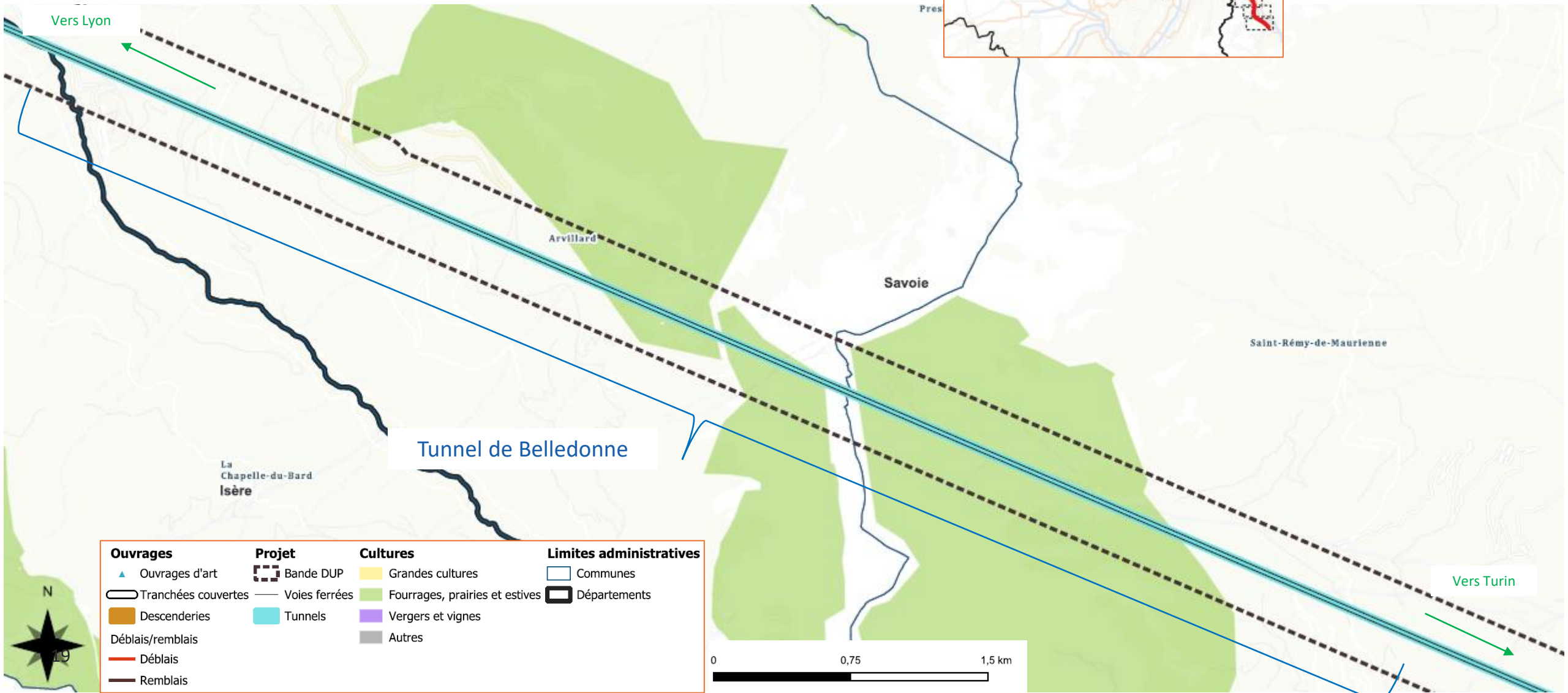
A l'air libre : Laissaud / Les Mollettes

En tunnel : Laissaud / La Chapelle Blanche / Le Moutaret / Détrier (descenderie)/ Arvillard /
La Chapelle du Bard



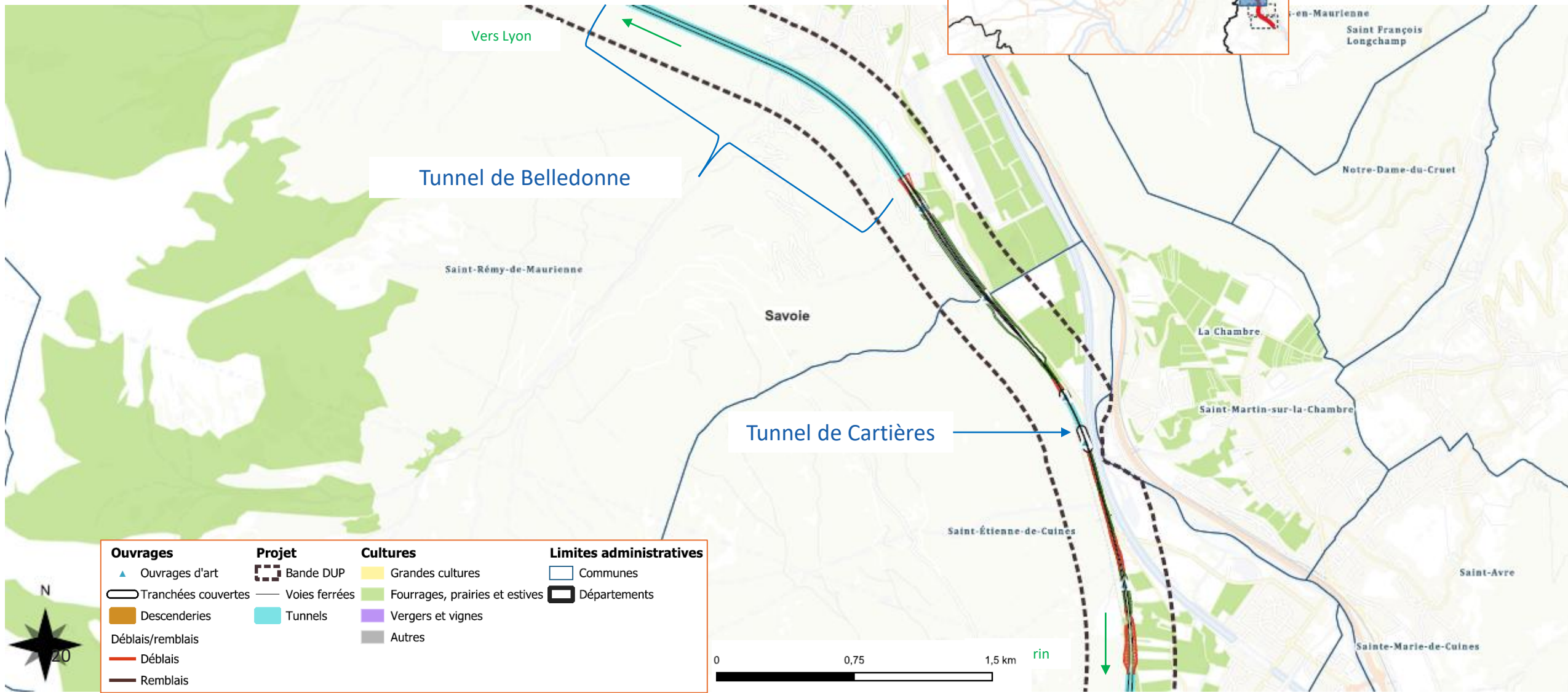
Le tracé en Savoie vu des parcelles agricoles

En tunnel : La Chapelle du Bard / Arvillard / Saint Remy de Maurienne



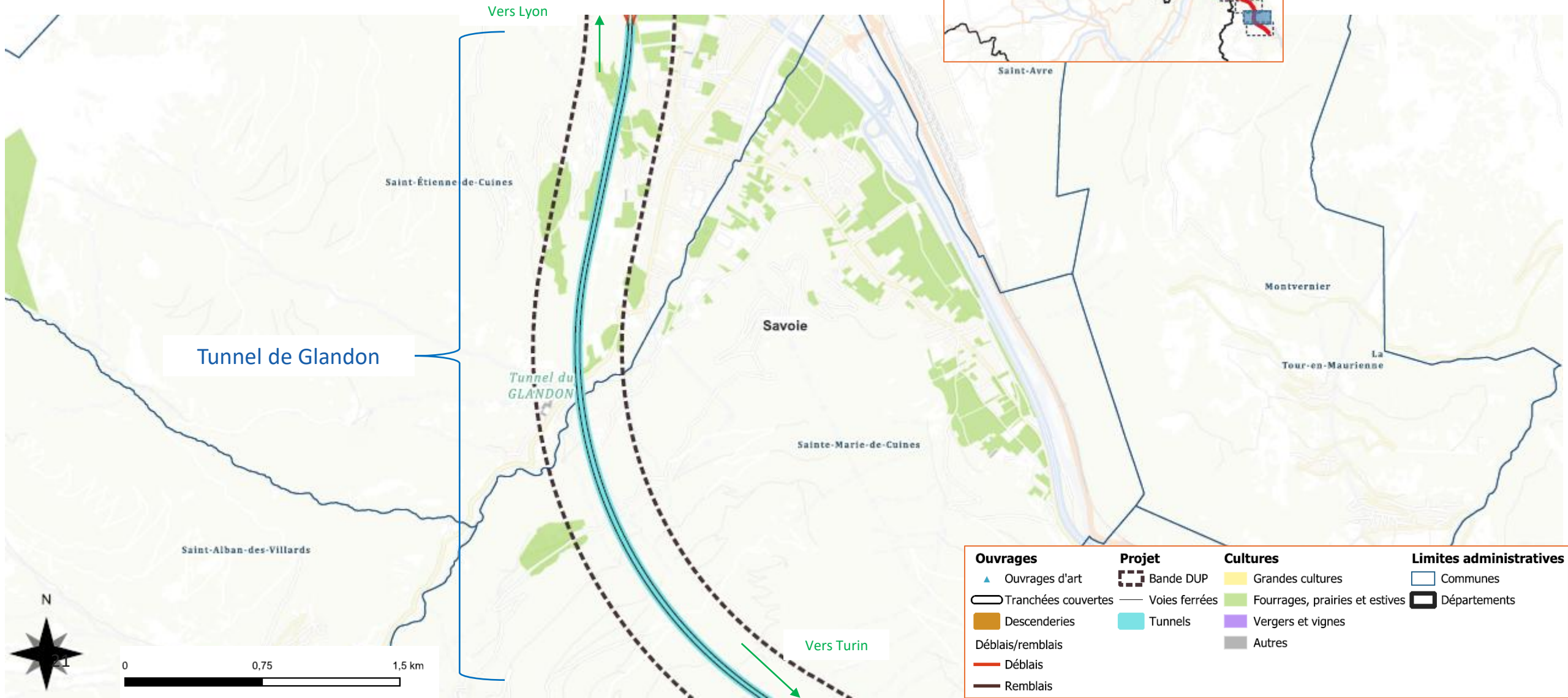
Le tracé en Savoie vu des parcelles agricoles

En tunnel : Saint Remy de Maurienne
A l'air libre : Saint Remy de Maurienne / Saint Etienne de Cuines



Le tracé en Savoie vu des parcelles agricoles

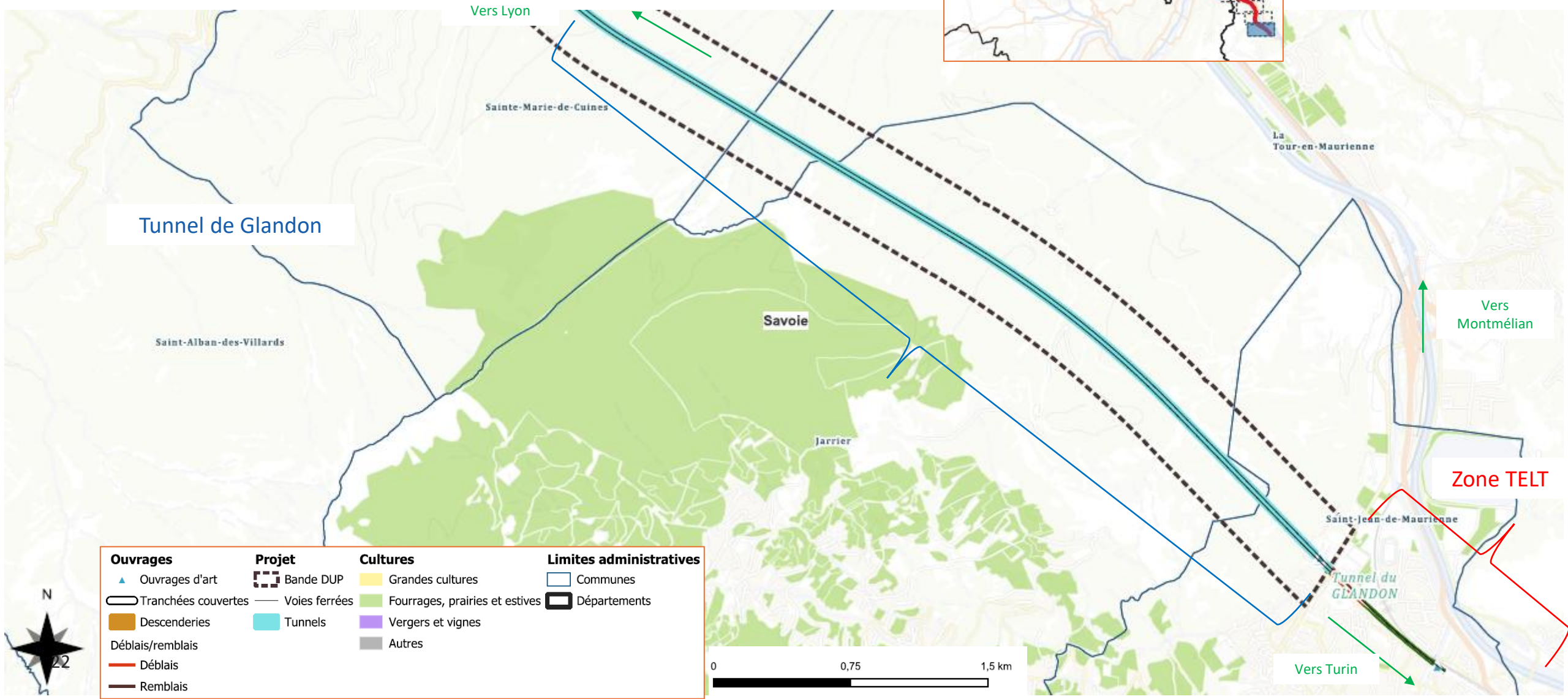
A l'air libre : Saint Remy de Maurienne / Saint Etienne de Cuines
En tunnel : Saint Etienne de Cuines / Sainte Marie de Cuines /
Pontamaffrey Montpascal / Jarrier / St Jean de Maurienne



Ouvrages	Projet	Cultures	Limites administratives
▲ Ouvrages d'art	■ Bande DUP	■ Grandes cultures	□ Communes
▬ Tranchées couvertes	▬ Voies ferrées	■ Fourrages, prairies et estives	▬ Départements
■ Descenderies	■ Tunnels	■ Vergers et vignes	
■ Déblais/remblais		■ Autres	
■ Déblais			
■ Remblais			

Le tracé en Savoie vu des parcelles agricoles

En tunnel : Sainte Marie de Cuines / La Tour en Maurienne / Jarrier / St Jean de Maurienne



4. Les besoins fonciers



Des besoins fonciers

Le tracé a été défini en APS (Avant Projet Sommaire)

= première estimation des besoins en emprises foncières

NB : Besoins intégrés via des ERs (Emplacements Réservés) dans les PLUs (Plans Locaux d'Urbanisme) accessibles sur internet principalement sur le site geoportail-urbanisme



Cette estimation a été affinée suite au travail de la
Commission interdépartementale de concertation
de 2014-2018

Permettant de proposer des solutions d'optimisation limitant l'impact de manière importante sur le foncier agricole



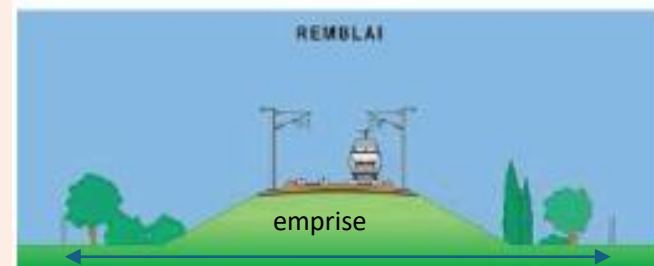
Sert de base aux études 2025 - 2028

Emprises pourquoi ?

- **Construction de la plateforme ferroviaire** : remblai / déblai, ouvrages d'art, murs de soutènements, ouvrages hydrauliques ;



- **Installation d'équipements en-dehors de la plateforme ferroviaire** alimentation électrique des trains, points d'accès à la plateforme, zones de stockage ...



- L'aménagements des merlons, installation des **écrans-acoustiques**...
- Espace de mise en œuvre de **mesures de compensation environnementale** ;
- **Installation temporaire des zones de chantiers** et des bases-vie le cas échéant, voies d'accès des engins de chantier, voies de circulation et de travail le long du chantier...
- Et certaines zones de **dépôt des matériaux d'extraction**.



Emprises à définir avec exactitude...

- A consolider grâce aux études **d'Avant-Projet Détaillé**
 - ✓ **Emprise définitive**
 - ✓ **Emprise temporaire de chantier**
 - ✓ **Emprise de stockage provisoire et définitif**
 - ✓ **Rétablissements routiers**
 - ✓ ...
- En coopération avec la Chambre d'Agriculture représentant le monde agricole en s'appuyant sur
 - ✓ un **Etat Initial Agricole**
analyse de l'état initial de l'économie agricole du territoire concerné,
 - ✓ une **Etude d'Impacts Agricole**
étude des effets du projet sur l'économie agricole, les mesures envisagées pour éviter et réduire les impacts négatifs notables de ce projet, ainsi que des mesures de compensation collective en vue de consolider l'économie agricole du territoire.
- Et avec une réflexion à conduire sur les **AFAFE** (Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (ex *remembrement*))



... en adaptation avec le territoire

- Grâce aux résultats de la commission interdépartementale de concertation 2014-2018 à exploiter
- en s'appuyant sur **la concertation** avec toutes les parties prenantes des territoires
- En recherchant l'optimisation **des surfaces de dépôts permanents limitant les impacts sur le monde agricole**
- En réalisant la **mutualisation des compensations environnementales avec des projets en cours, d'autres actions menées, ...**
- En menant des études de **compensation agricole**, avec l'ambition d'une approche de mise en cohérence entre les différents projets du secteur



Acquisitions Foncières par SNCF Réseau ?

2013

> 2028

Déclaration d'Utilité Publique (DUP) :

- **Identification des emplacements réservés** (ER) pour le projet dans les documents locaux d'urbanisme ;
- Permet aux propriétaires des parcelles identifiées dans les « emplacements réservés » **de mettre le maître d'ouvrage en demeure d'acquérir** ;
- Après enquête parcellaire et obtention **d'arrêtés de cessibilité**, permet le cas échéant au maître d'ouvrage d'acquérir le foncier par voie d'expropriation ;

Pas d'acquisition volontaire par SNCF Réseau à date

Situation actuelle depuis 2013 :

Certaines acquisitions réalisées par RFF / SNCF Réseau en lien avec le droit au délaissement consécutif à la DUP

Dans ce cadre et dans le cas d'acquisition de foncier agricole la gestion en est confiée à la SAFER

Enquêtes parcellaires

Obtention des arrêtés de cessibilité ou de prise de possession anticipée dans les périmètres d'AFAFe

Réalisation des **acquisitions foncières volontaires** (à l'amiable ou après saisine du juge de l'expropriation) et signature des conventions de prises de possessions anticipées dans les périmètres d'AFAfe

5. Les acquisitions de données



Les inventaires écologiques et autres

En cours

Vous les avez peut être déjà croisés

A quoi servent les inventaires écologiques ?

- **Etudier la présence ou l'absence d'habitats naturels et d'espèces** présentant des enjeux locaux de conservation et/ou protégés
- **Etablir un état initial détaillé et actualisé des enjeux du milieu naturel** dans le cadre des études d'Avant-Projet Détaillé
- **Alimenter l'actualisation de l'étude d'impact** et la rédaction des dossiers d'autorisation environnementale
- **Identifier les enjeux liés à la réalisation des sondages géotechniques** et permettre de prendre les mesures adaptées

Les types d'inventaires

- **Expertise habitats naturels, flore et faune terrestre pour :**
 - Cartographier les habitats naturels
 - Cartographier les espèces floristiques protégées ou remarquables
 - Dresser un inventaire faunistique (oiseau, amphibiens, mammifères, insectes, ...)
- **Expertise cours d'eau et faune aquatique pour :**
 - Caractériser les cours d'eau (largeur, profondeur, substrats, vitesse de courant, érosion, état des berges...)
 - Identifier les espèces de poissons, les macro-invertébrés, les microalgues, les mollusques...
- **Détermination des Zones Humides par des sondages pédologiques**

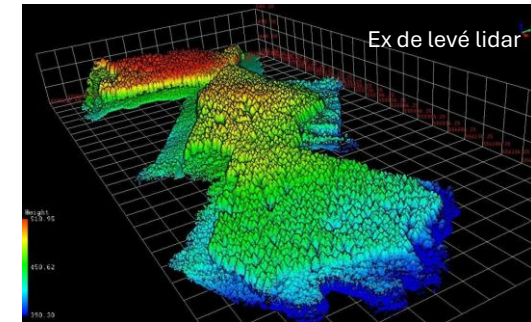
Les autres relevés

- **Topographique :**

Représente la disposition, le relief, la pente, etc. des terrains, au travers d'un plan 2D ou 3D.

La majorité des relevés ont été effectués par voie aérienne (via procédé LIDAR) entre fin février et début mars 2026.

Les **relevés bathymétriques** sont des relevés topographiques en rivière.



- **Recensement et suivi des sources et captages**

Identification préalable des points d'eau par une analyse cartographique.

Puis campagne d'identification des points d'eau sur le terrain

Enfin, constitution d'une base de données aidant dans le cadre des modélisations hydrauliques et des mesures de l'impact du projet sur la ressource.

L'identification exhaustive et la précision de l'évaluation des quantités utilisées sont des éléments importants pour connaître la ressource et en assurer la préservation dans cadre du projet et au-delà.

Nous avons besoin de votre connaissance



Les sondages géotechniques

A quoi servent les sondages géotechniques ?

- Connaître les sols sur lequel s'inscrira le tracé ainsi que leur comportement (composition, mobilité, structure...)
- Adapter les modalités de construction de la future voie ferrée en fonction de ces études et assurer sa pérennité

Les types de sondages Géotechniques

- **Sondage carotté**
Forage de 6 à 25 cm de diamètre et généralement de 10 à 30 m de profondeur (dans les zones agricoles). > prélèvement continu du sol dans son état naturel afin d'identifier et tester les échantillons en laboratoire (essais mécaniques)
- **Sondage destructif**
Forage de 5 à 20 cm de diamètre et généralement de 10 à 30 m de profondeur (dans les zones agricoles) visant à définir la nature du terrain à partir des échantillons prélevés et via l'enregistrement des paramètres de forage.
- **Sondages à la pelle mécanique**
Creusement d'une tranchée de 1x3 mètres environ et d'une profondeur maximale de 5 mètres. > meilleure connaissance de la nature du sol en profondeur et prélèvement pour analyse et mesures de perméabilité
- **Sondages non destructifs géophysiques**
Pose d'émetteurs (éventuellement tractés) et de récepteur pour vérifier les caractéristiques des sols (méthodes sismiques, électriques, magnétiques, radars, gravimétriques, ...)

A venir

Environ **1500 sondages géotechniques** sont prévus dont **727 en secteur agricole**. **212 sont prévus en Savoie**



Sondage à la pelle mécanique



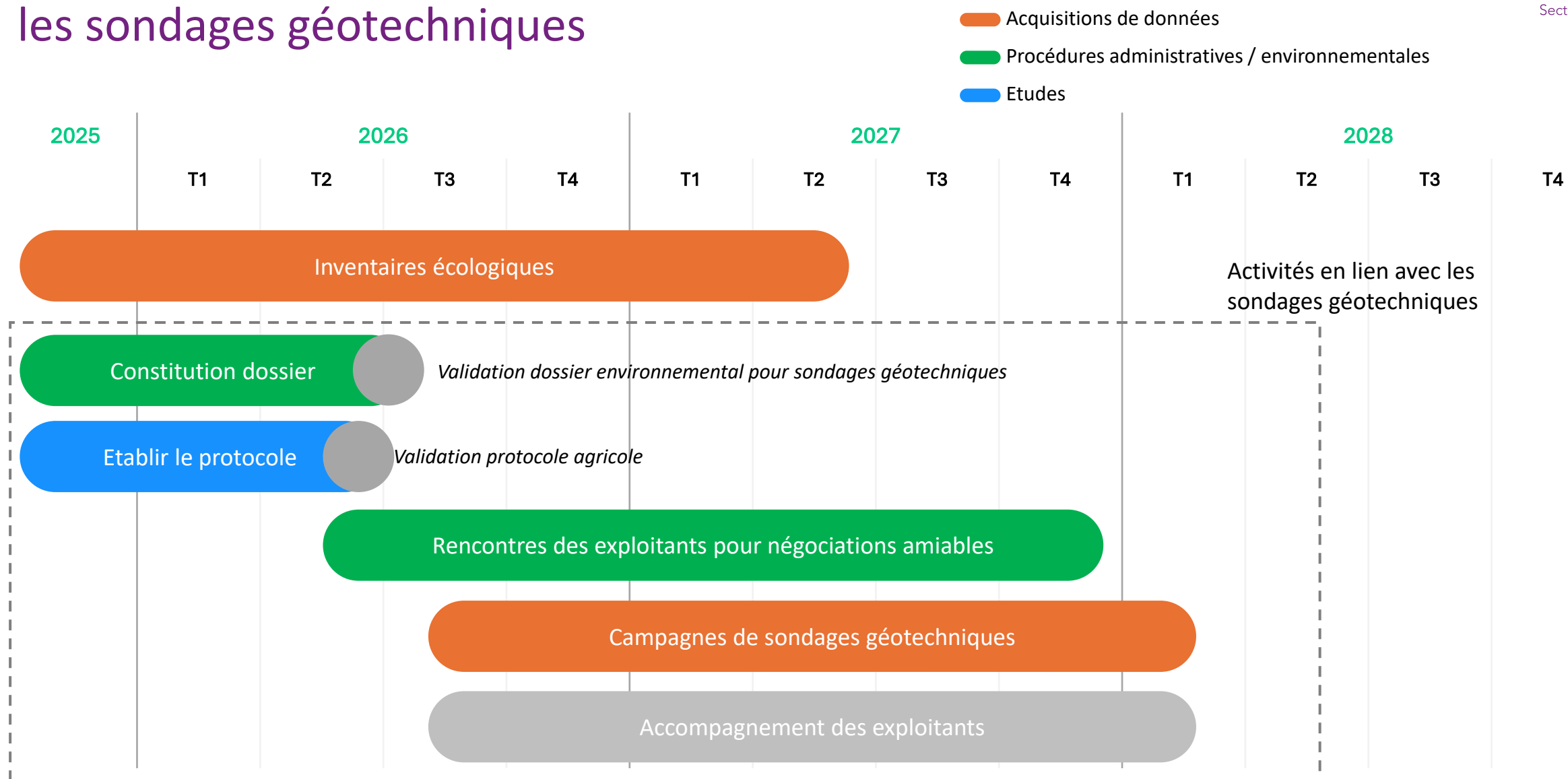
Sondage carotté



Ces sondages peuvent éventuellement servir à la pose d'instrumentation en forage (piézomètres, inclinomètres, cellules à pression interstitielle...). Si ils ne sont pas instrumentés, ils sont tous rebouchés.

6. Travailler avec le monde agricole

Travailler avec le monde agricole à court terme : les sondages géotechniques



Focus sur les sondages géotechniques

UN PROTOCOLE DE RÉALISATION DÉFINI POUR LES EXPLOITANTS

AVANT

- **SNCF Réseau prend RDV avec l'exploitant concerné** pour l'informer et **convenir à l'amiable** du principe et des dates du sondage (et adapter si nécessaire le lieu) – *échange sur la base d'un **plan précis** proposé pour l'implantation des sondages*
- **L'exploitant et SNCF Réseau signent un état des lieux d'entrée** définissant la culture en présence et son état, les conditions d'accès à respecter et les nécessités de prévenance pour réaliser le sondage

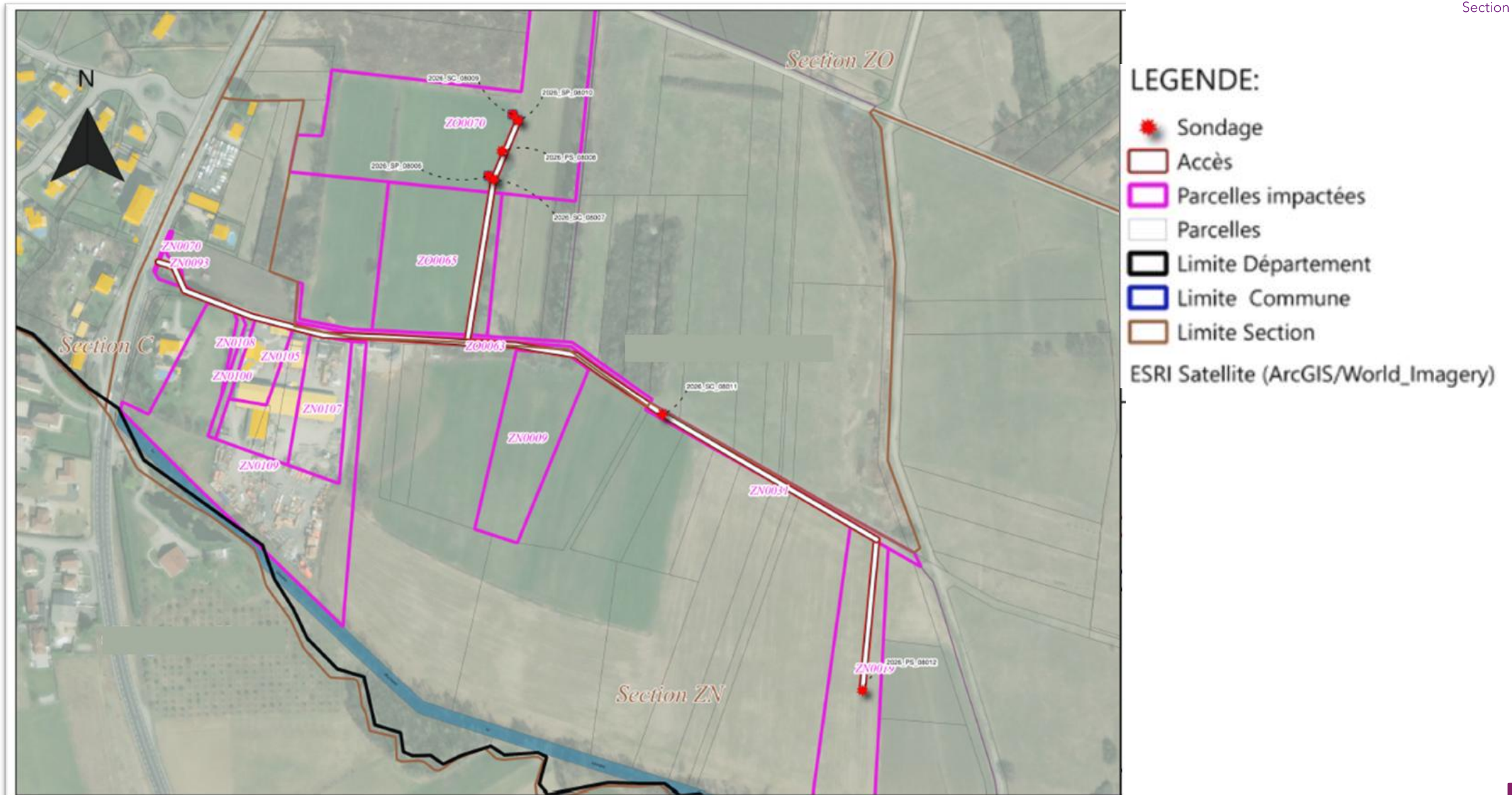
PENDANT

- Réalisation du sondage : **entre 1 et 3 jours de sondage**, selon le type

APRÈS

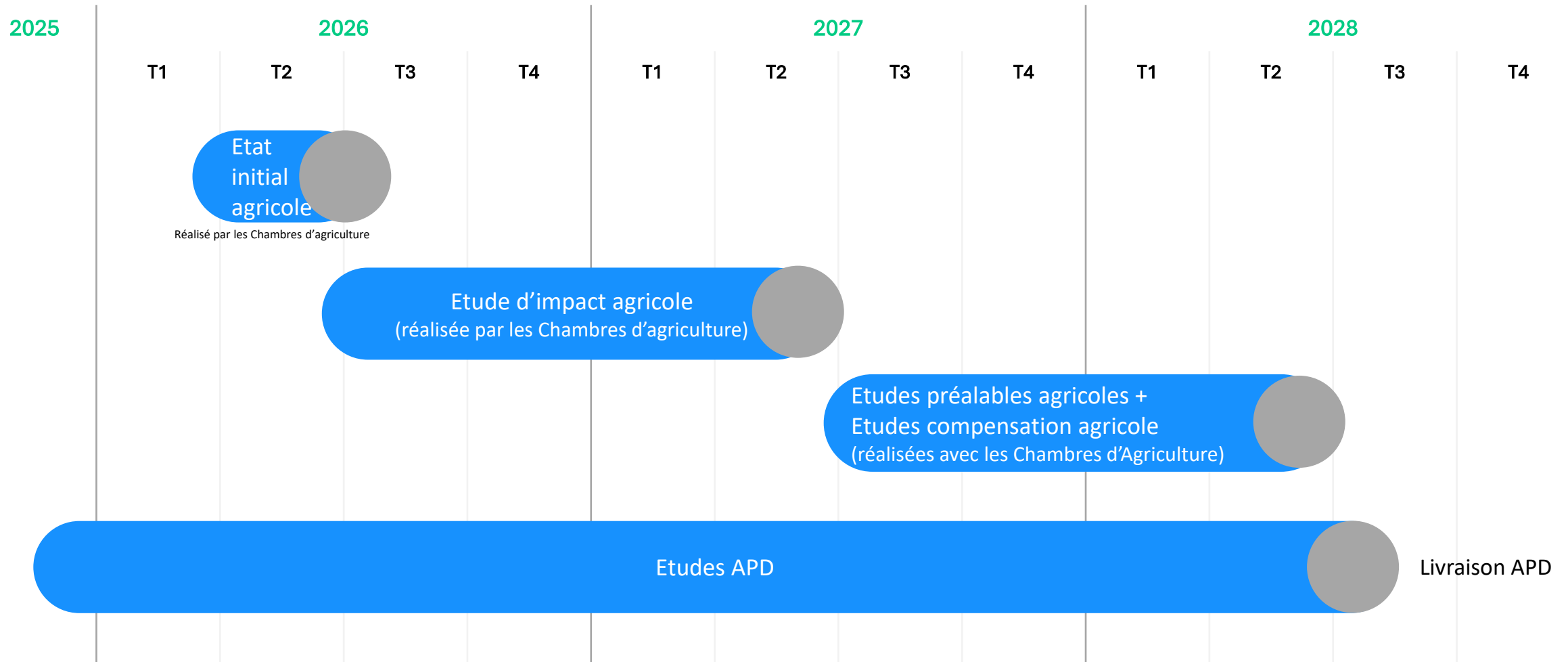
- **Fin du sondage** : remise en état de la parcelle et rebouchage des trous réalisés, de manière soignée
- **Fin de sondage - état des lieux de sortie** : constatation et chiffrage des impacts du sondage sur la parcelle, sur l'activité agricole, ... (application du protocole régional d'occupation temporaire travaux)
- **Fin de sondage - indemnisation de l'exploitant** pour les impacts du sondage (+ redevance annuelle s'il s'agit d'un piézomètre)

Exemple de plan précis employé lors de l'échange avec l'exploitant



Travailler avec le monde agricole à moyen terme :

Les études APD, réduire les impacts



7. Concarter avec le monde agricole

La concertation à 3 niveaux

Comment ?

Bilatérales régulières avec les Chambres d'agriculture :

=> *Concier sur les thématiques agricoles avec le monde agricole*

- Approfondir les connaissances spécifiques aux activités agricoles
- Travailler sur des composantes ciblées du projet touchant les activités
- Faire remonter l'information de terrain

1

+

Groupe de travail « activités agricoles » en CTC :

=> *Concier sur certaines thématiques avec tous les acteurs concernés*

- Partager des connaissances sur le fonctionnement des territoires, les besoins agricoles, les jalons d'études...
- Définir des orientations de conception du projet puis les décliner en solutions pour favoriser la meilleure insertion possible du projet

(CTC : Commission Territoriale de Concertation)

2

Qui ?

Parties prenantes locales :

- Chambres d'agriculture
- Syndicats agricoles départementaux
- Coopératives agricoles

Avec l'aide de la SAFER, des communes, collectivités, intercommunalités, des services de l'État (DDT et Préfectures)

Parties prenantes locales :

- Communes, collectivités, intercommunalités
- Services de l'État (DDT et Préfectures)
- Chambres d'agriculture et SAFER
- Syndicats agricoles départementaux
- Coopératives agricoles
- Syndicats hydrauliques
- Fédérations (chasse et pêche)
- Associations environnementales
- Associations de riverains

+

Quoi ?

Objets de travail :

- Rétablissement des chemins agricoles
- Impacts sur les parcelles / silos / filières
- Mesures de compensation
- Gestion de la ressource en eau
- ...

Et une instance commune aux grands projets ③

Pour permettre des échanges sur les enjeux fonciers environnementaux et agricoles des grands projets du sud de l'Ain, de l'est lyonnais, du nord de l'Isère et de la Savoie

Une instance à l'échelle interdépartementale, englobant à la fois le projet CFAL nord et le projet SFLT, complémentaire aux démarches de concertation spécifiques à chaque projet

Objet :

- Organiser, au niveau interdépartemental, l'ensemble des grands projets régionaux (CFAL nord, SFLT, EPR2, tramway Lyon Crémieu, ...) : partage des études et méthodes, recherche de solutions mutualisées, gestion des éventuels débats...

Qui :

- Les porteurs de chaque projet
- Les représentants du monde agricole
- Les représentants des autres parties prenantes
- Les services de l'Etat concernés

Modalités :

- Discussions à la maille des territoires, avec un assemblage des réflexions à l'échelle du projet

Temps d'échange

Des questions ?

Quelques règles de participation



Levez la main et **attendez** que l'animateur vous donne la parole.



Présentez-vous et **posez votre question** (une à la fois)



Faites des interventions courtes pour que chacun puisse s'exprimer

MERCI



www.projet-lyonturin.fr



Concertation.lyonturin@reseau.sncf.fr